



## LE BORGNE Jean-Yves

**Jean-Yves Le Borgne** est un avocat français né le 6 juin 1950

Titulaire d'une licence de philosophie, Jean-Yves Le Borgne envisage dans un premier temps l'enseignement. Il s'oriente cependant vers le droit et prête serment en 1973.

Pendant deux décennies il plaide, souvent en défense, dans les tribunaux correctionnels et les cours d'assises, et devient l'associé de l'avocat Christian Saint-Palais. En parallèle, il forme de jeunes avocats, entre au Conseil de l'ordre ce qui ensuite le conduit au vice-batônnat. Il fonde un temps dans les années quatre-vingt un micro-parti avec Gilles-Jean Portejoie et Olivier Stirn, l'Union centriste républicaine.

À partir des années 1990, Jean-Yves Le Borgne s'oriente vers le droit pénal des affaires. Il devient notamment l'un des avocats d'un directeur de cabinet de Jacques Chirac, parvenant à obtenir le report du procès de ce dernier. Il est membre du conseil de l'ordre des avocats de Paris de 1992 à 1994.

Se décrivant comme « gaulliste de gauche », Jean-Yves Le Borgne s'engage pour la réforme de la garde à vue en France et préside l'Association des avocats pénalistes de France, succédant à Jean-Louis Pelletier et précédant Corinne Dreyfus-Schmidt.

Il est dans l'affaire Bettencourt l'avocat de l'homme politique Éric Woerth, et a également comme clients l'ancien maire de Paris Jean Tiberi et le rappeur Joey Starr.